



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de la communication ComCom

Réguler la concurrence et favoriser les investissements

FRATEL - 6ème réunion annuelle

Table ronde 1 – Comment concilier ouverture à la concurrence et investissement dans le secteur des télécommunications ?

16 octobre 2008 - Tunisie

Marc Furrer, Président de la ComCom



Objectifs de la régulation

- ⇒ Favoriser une concurrence saine
- ⇒ Permettre l'accès au marché pour les autres fournisseurs
- ⇒ Garantir le service universel
- ⇒ Inciter à la construction de nouvelles infrastructures et à la modernisation de l'infrastructure existante



Stimuler la construction d'infrastructures

Comment construire de nouvelles infrastructures tout en assurant la modernisation de l'infrastructure existante :

L'art de mettre en place une régulation,
qui soit juste et équilibrée,
consiste à faire en sorte que
à la fois l'opérateur historique
et les nouveaux fournisseurs
investissent dans l'infrastructure et les services



Le difficile dilemme

Le dilemme :

L'opérateur historique (ex-monopoliste) construit et modernise l'infrastructure qu'il doit ensuite partager avec ses concurrents (lesquels n'investissent pas)

- sur le réseau fixe : interconnexion et accès à la boucle locale
- sur le réseau mobile : au travers des opérateurs virtuels (MVNO) et aussi de l'obligation de l'itinérance nationale (Roaming)

⇒ « Profiteurs » vs. accès facile au marché :
Opposition entre laisser profiter les opérateurs alternatifs de conditions (trop) bon marché, ce qui ne les incite pas à investir eux-mêmes, et des barrières d'accès au marché trop importantes.



Sorties possibles du dilemme

- ⇒ Long Run Incremental Costs, LRIC (coûts que devrait payer un nouvel opérateur s'il devait bâtir lui-même un nouveau réseau)
 - ne pas tenir compte des coûts historiques (calcul de la valeur du réseau sur la base des valeurs actuelles de remplacement)
 - prix d'interconnexion « artificiellement » élevés
 - ce qui maintient l'incitation pour l'opérateur historique d'investir dans l'infrastructure

- ⇒ Interdiction d'accès aux réseaux mobiles par des MVNO :
accorder des concessions mobiles à différents opérateurs, avec l'obligation d'investir dans une infrastructure propre et avec des obligations de couverture



Ce qui nuit aux investissements ?

- ⇒ Excès de régulation : trop d'interventions qui limiteraient le niveau des investissements (par ex. par des charges/conditions trop lourdes sur les services de télécommunication ou des restrictions trop importantes sur les déploiements de réseau)
- ⇒ Programmes d'investissements prescrits, organisés et financés par l'Etat
- ⇒ Nationaliser ou monopoliser les réseaux, parce que
 - l'innovation naît de la concurrence, pas d'une situation de monopole
 - au contraire, le monopole rend paresseux et favorise l'inertie
- ⇒ la tâche de la régulation consiste à :
 - ⇒ Créer les conditions pour un marché efficace
 - ⇒ Favoriser la concurrence
 - ⇒ Et non pas mettre sur pied des programmes d'investissement étatiques



Une délicate question se pose :

Est-ce que le marché/la concurrence
fonctionne partout et toujours ?

⇒ en principe oui



Je vous remercie de votre attention !



